Votre Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **62 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cessus morbides, et c'est ainsi que fut mis en évidence le rôle du streptocoque dans l'origine de la fièvre rhumatismale. Et c'est aux médecins d'aujourd'hui qu'il appartient de récolter les fruits de ces efforts, de mettre au point une thérapeutique vraiment efficace du rhumatisme. Puissent-ils consacrer toutes leurs forces à cette belle et redoutable mission.

VOTRE CROIX-ROUGE

Le Comité central a tenu séance, les 1 et 2 et les 18 et 19 juillet; il se réunira de nouveau le 3 septembre. La Direction de la Croix-Rouge suisse a siégé à Berne le 2 juillet. La Commission du Secours aux enfants s'est réunie le 1er juillet pour liquider les affaires courantes. La Direction du Service de transfusion a tenu séance le 27 août.

*

En septembre aura lieu à Berne, au secrétariat général, une réunion d'information des secrétaires permanents des sections de la Croix-Rouge suisse.

NOS SECTIONS

Dans sa séance du 1/2 juillet, le Comité central a approuvé les nouveaux statuts de la section de St-Gall.

TRANSFUSION SANGUINE

La commission de construction reconstituée comprend le Dr H. Spengler, président, et M. H. Christen, ingénieur; les Dr Hässig, Lager et Fischer, chefs de service, assistent également aux séances.

*

Le 22 juillet, la Croix-Rouge suisse a fêté la mise sous toit du nouveau bâtiment de la transfusion en réunissant, pour une petite réception, tous les collaborateurs de la construction: architecte, entrepreneurs, artisans et ouvriers.

*

La *Schweizerische medizinische Wochenzeitschrift* a publié une étude de E. Läuppi, faite en collaboration avec l'institut de médecine légale de l'Université de Zurich et le service bactério-sérologique du laboratoire central de la Croix-Rouge suisse et intitulée: «*Zur forensischen Verwertbarkeit der Rhesusfaktoren*» (no 29, 83e année, 1953, page 683).

*

Dans le courant du mois de juin, la division de fabrication du service de transfusion a livré 2081 trousses de transfusion et 2218 flacons de citrate, ce qui constitue un record.

INFIRMIERES

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu l'école d'infirmières de Thoune.

*

Depuis longtemps, les autorités du Lindenhof et de la Croix-Rouge suisse se préoccupent des transformations nécessaires à apporter à la clinique et à l'école d'infirmières du Lindenhof, fondation de la Croix-Rouge suisse. En prévision d'une nouvelle construction, la Direction de la Croix-Rouge suisse a décidé d'acquérir un terrain, dit Plattacker, situé sur le territoire de la commune de Muri. Ce terrain, sis dans un endroit tranquille et entouré de forêts, offre une situation splendide pour y ériger le nouveau Lindenhof. De plus, aucun hôpital ne se trouvant dans cette région, la solution serait doublement heureuse.

*

Le Comité central a nommé Mlle Myrtha Egli, infirmière-chef à la clinique chirurgicale de l'hôpital cantonal de Zurich, membre de la Commission du personnel infirmier, en remplacement de Mme Dr Leemann.

*

Le prochain cours d'infirmières du Lindenhof, à Berne, commencera à fin septembre.

*

Des sessions d'examen auront lieu dans les écoles suivantes en septembre: le 3: Ecole d'infirmières de la Croix-Rouge, Zurich; les 16/17: Baldegg-Sursee; les 17/18: Le Bon Secours, Genève; le 22: Infirmières de l'Hôpital, Lucerne; le 23: Ilanz et Landeskirche Langenthal; le 26: Maison de diaconnesses, Berne; les 28/29: La Source, Lausanne et Ecole suisse de garde-malades, Zurich.

APRES LES INONDATIONS EN SUISSE CENTRALE ET ORIENTALE

Comme nous l'avions publié dans notre dernière édition, la Croix-Rouge suisse s'était mise à la disposition des familles sinistrées ou évacuées lors des inondations de fin juin en Suisse centrale et orientale. Plusieurs sections ont eu à fournir des secours urgents.

Les autorités ayant jugé qu'il n'était pas nécessaire de recourir à une collecte nationale, la Croix-Rouge

---

DEMISSION DU MEDECIN-CHEF DE LA CROIX-ROUGE

Le colonel Max Kessi, médecin-chef de la Croix-Rouge, a offert sa démission au Conseil fédéral qui, après avoir pris l'avis de la Direction de la Croix-Rouge suisse, l'a acceptée avec remerciements pour les services rendus. La Direction de la Croix-Rouge suisse a également exprimé au colonel Kessi ses remerciements pour les services qu'il a rendus à notre institution nationale.

Nous reviendrons, dans notre prochain numéro, sur l'activité du colonel Kessi au service de la Croix-Rouge suisse et de son organisation des secours sanitaires volontaires.

suisse a annoncé qu'elle était prête à mettre à contribution sa réserve de matériel et son fonds de catastrophe, pour venir en aide aux sinistrés dont les biens n'auraient pas été suffisamment couverts par des assurances.

En commun accord avec le Fonds de secours pour les dommages non assurables, la Croix-Rouge suisse examine toutes les requêtes qui lui parviennent. Après enquêtes faites par les autorités communales ou nos sections, les demandes sont prises en considération par le Fonds de secours ou par la Croix-Rouge suisse et les secours nécessaires distribués. Dans l'ensemble, les dégâts non couverts par une assurance sont relativement peu élevés et la Croix-Rouge suisse a été en mesure de répondre par des envois en nature ou des dons en espèces aux demandes des familles sinistrées.

L'AIDE AUX SINISTRES HOLLANDAIS ET BELGES

Du 4 juin au 25 juillet, notre centrale de matériel a fait les envois suivants en faveur des sinistrés de la mer du Nord:

A la Croix-Rouge belge à Bruxelles: 8 wagons contenant 400 lits de fer émaillé avec matelas et protège-matelas, 40 machines à coudre, 1000 vêtements et 1000 paires de souliers pour hommes ainsi que 1000 paires de chaussettes de laine et 1000 de coton, soit 25 896 kg représentant une valeur de fr. s. 130 000.—.

A la Croix-Rouge néerlandaise à La Haye: 8 wagons contenant courtes-pointes, couvertures de laine, draps, fourres d'oreiller, nappes, linges de toilette et de bain, lavettes et torchons, soit 39 331 kg représentant une valeur de fr. s. 384 295.—; ainsi que 5 wagons contenant le matériel nécessaire pour la construction de 2 maisons et 1 cuisine démontable ainsi que d'une cantine à l'intention des ouvriers appelés à la reconstruction des digues, soit 49 840 kg ayant une valeur de fr. s. 71 831.—.

*

L'aide de la Croix-Rouge de la Jeunesse

La Croix-Rouge de la Jeunesse autrichienne a récolté 1 650 000 Schillings pour les victimes des inondations en Hollande. Cet argent doit permettre de construire une maison pour les sans-abris. Cette maison deviendra par la suite un foyer de la Croix-Rouge de la Jeunesse internationale. Les diverses parties de la maison seront fabriquées en Autriche et expédiées en Hollande pour y être assemblées. Cependant, comme le Gouvernement autrichien n'autorise pas les transferts monétaires en Hollande, les dépenses nécessaires aux travaux de fondation, de maçonnerie, à l'installation des conduites d'eau et d'électricité sont encore à couvrir. *La Croix-Rouge suisse a pris la décision de remettre à la Croix-Rouge néerlandaise, pour couvrir ces dépenses, d'un montant de fr. 17 000.—, l'argent récolté dans les écoles de Suisse en faveur de la Hollande.*

*

L'inauguration du camp de travail de Hansweert et des baraquements suisses

Le 15 août a eu lieu à Hansweert, dans la province hollandaise de Seeland, la cérémonie d'inauguration du camp de baraques fourni par la Croix-Rouge suisse et la Chaine du Bonheur de Radio-Bâle. S. A. R. le Prince Bernhard des Pays-Bas, le ministre de Suisse en Hollande, M. D. Secrétan, ainsi que de nombreux invités, parmi lesquels trois délégués de la Croix-Rouge suisse, prirent part à la manifestation. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

LA CATASTROPHE DES ILES GRECQUES

Les îles ioniennes, sur les côtes occidentales de la Grèce, ont été ravagées dès le 12 août par une suite de tremblements de terre terrifiants et qui ont provoqué un véritable désastre. Les trois îles les plus méridionales du groupe, Ithaque, Céphalonie et Zante, et notamment les deux dernières, ont été ravagées par les secousses telluriques qui ont provoqué des éboulements colossaux, ouvert des crevasses géantes et entraîné de graves raz de marée et des inondations. Les incendies qui se sont déclarés dans les villes et villages ont achevé la ruine. Plus de cent mille habitants sont restés sans ressources au milieu des ruines dans des conditions lamentables et courent un grand risque de voir des épidémies se déclencher. Les dépêches annonçaient près de mille morts et un très grand nombre de blessés, souvent encore ensevelis sous les décombres.

Sous les auspices des organisations internationales de la Croix-Rouge et à l'appel de la Croix-Rouge hellénique, les secours ont été immédiatement organisés. De toutes parts des avions civils ou militaires ont apporté les dons massifs de vivres, de couvertures, de tentes, de médicaments et de vêtements nécessaires de première urgence. Les Forces aériennes des Etats-Unis en Europe ont mis notamment à la disposition de la Ligue des cargos aériens C-119 de gros tonnage qui ont transporté dès le 14 août de l'aéroport de Cointrin en Grèce 20 000 couvertures et d'importantes quantités de médicaments provenant de ses réserves et de celles de la Croix-Rouge canadienne. D'autres appareils sont partis de Francfort, d'autres du Maroc. La Royal Air Force britannique a organisé de son côté de nombreux convois depuis Malte tandis que tous les navires marchands grecs étaient réquisitionnés pour aider au sauvetage auquel coopéraient de nombreuses unités militaires de plusieurs pays.

La Croix-Rouge suisse envoyait dès le 13 août du matériel de secours: couvertures, pansements, et vêtements, auxquels elle adjoignait 3 tonnes de linge et de vêtements prélevés dans son dépôt central; le transport en était gratuitement assuré par la «Swissair». A la suite des nombreuses demandes qui lui furent ultérieurement adressées elle a également ouvert son compte de chèques (III. 4200, Berne, Croix-Rouge suisse, aide à la Grèce) aux donateurs désireux d'apporter leur secours à la population grecque si cruellement frappée. Les fonds recueillis seront utilisés pour des secours en collaboration avec les autorités et la Croix-Rouge hellénique. Les donateurs sont vivement remerciés pour leur appui généreux.

SECOURS SANITAIRES VOLONTAIRES
(formations croix-rouges)

Plusieurs cours et exercices ont eu lieu dans le courant des mois de juin et juillet. Voici ceux intéressant les formations romandes: 29 juin au 11 juillet, cours de cadres des colonnes croix-rouges à la caserne du Chanet, sous le commandement du Cap. Franz Beidler; 13 au 25 juillet, cours d'introduction des colonnes croix-rouges à la caserne St-Luzisteig, sous le commandement du Cap. Franz Beidler; 13 au 16 juillet, exercice obligatoire de la colonne croix-rouge 12 à Vevey; 8 juin au 11 juillet, cours de cadres pour comptables SC (deux aspirants des colonnes ont suivi ce cours et été nommés fourriers croix-rouges); 6 au 25 juillet, cours de cadres pour chefs de cuisine SC (trois aspi-

rants des colonnes ont suivi ce cours et été nommés chefs de cuisine avec le grade de caporal croix-rouge). Les colonnes 51 (Fribourg) et 52 (Genève) ont eu leur cours à Versoix du 27 juillet au 8 août.

LES COURS DE SOINS AU FOYER DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Les sections genevoise et lausannoise ont organisé déjà, les années précédentes, des cours de soins au foyer destinés aux dames et leur permettant de donner les premiers soins à des membres de leurs familles en cas de maladies bénignes. Des premiers cours ont été donnés à des monitrices qui elles-mêmes, ensuite, vont répéter ces leçons auprès de membres de diverses associations paroissiales ou autres. Ces cours peuvent apporter, en déchargeant d'autant les hôpitaux, une aide précieuse aux infirmières.

Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que ces cours, limités dans leur objet et d'une durée de six leçons seulement, ne doivent pas être confondus avec les cours samaritains, seuls aptes à former vraiment des samaritains et des samaritaines habilités à donner des premiers soins déjà plus étendus, qui ont lieu sous les auspices des sections samaritaines. Mais l'intérêt social et familial de ces cours de soins au foyer est considérable et l'on est heureux de les voir se développer favorablement.

La section lausannoise, qui a organisé déjà l'an dernier, à la suite d'un premier cours pour monitrices, sept cours groupant 63 participantes, organise du 20 au 30 octobre un nouveau cours pour monitrices rassemblant 10 infirmières de différents cantons romands. Ce cours sera donné par Mlle Exchaquet et placé sous la direction de Mlle L. Petschnigg, du bureau des infirmières de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Il sera suivi de cours destinés à des ménagères et des mères de familles.

SECOURS AUX ENFANTS

Dans sa séance du 1er juillet, la Commission du Secours aux enfants a pris la décision de principe de maintenir les convois d'enfants. Les arrivées devront avoir lieu pour la plupart entre novembre et Noël.

*

Au cours du semestre d'hiver 1952-1953 (septembre à juin), la Croix-Rouge suisse a permis à 3208 enfants étrangers, la plupart réfugiés, de faire un séjour dans des familles suisses. Au début de juillet, 55 enfants de Trieste sont encore venus s'ajouter à ce chiffre.

*

Le séjour des enfants réfugiés prétuberculeux de Trieste dans notre préventorium Beau-Soleil à Gstaad a dû être prolongé; l'état de santé des enfants ne s'est pas suffisamment amélioré pendant les trois mois usuels pour pouvoir les renvoyer affronter les privations des camps. L'arrivée des enfants prétuberculeux de la Basse-Saxe a dû être remise à une date ultérieure.

*

Le home de Fragola à Orselina héberge actuellement des enfants réfugiés prétuberculeux de Hesse; ils seront remplacés à la fin de leur séjour par des enfants anglais.

*

Les réfugiés silésiens, réunis en assemblée générale à Cologne, ont adressé des remerciements à la Croix-Rouge suisse pour l'aide qu'elle leur a apportée. Tous, et surtout les jeunes, sont reconnaissants à la Croix-Rouge de Suisse et la remercient de tout cœur de ses actions d'entraide.

DES COLLABORATEURS SUISSES POUR LES CAMPS D'ACCUEIL DE BERLIN

Le manque de personnel qualifié se fait sentir dans les camps de réfugiés de Berlin. La Croix-Rouge suisse a décidé d'envoyer à Berlin, il y a déjà quelques mois, quatre collaboratrices compétentes pour trois mois. Une assistante et une nurse sont déjà rentrées; une nurse est partie au début de juillet pour les remplacer.

MATERIEL CROIX-ROUGE

Le Comité central a nommé une commission d'achat formée de Mme Jordi, présidente, du Dr Spengler et de M. Max Junker, expert en textiles. Il a également accordé un crédit pour l'achat de 100 matelas supplémentaires.

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

La prochaine session du Conseil des gouverneurs de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge aura lieu à Oslo du 19 au 29 mai 1954.

Après la signature de l'armistice

LE ROLE DU C. I. C. R. EN COREE

Vu l'heureuse signature de l'armistice en Corée et le rapatriement des prisonniers de guerre, le Comité international de la Croix-Rouge a pu donner à sa délégation en Corée du Sud l'instruction de suspendre l'activité qu'elle y accomplissait depuis le début du conflit. En effet, l'arrêt des hostilités va permettre aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon les termes de l'armistice, d'accomplir l'œuvre d'assistance aux prisonniers de guerre en voie de rapatriement. Depuis trois ans, le C. I. C. R., qui n'a été admis à travailler qu'en Corée du Sud, y a régulièrement visité les camps de prisonniers; il a exercé en faveur de ces derniers et d'autres victimes du conflit son action traditionnelle et leur a apporté des secours. En outre son Agence centrale des prisonniers, à Genève, a transmis périodiquement à la Corée du Nord les listes des prisonniers détenus en Corée du Sud. S'il peut aujourd'hui suspendre l'activité de sa délégation, le C. I. C. R. n'en reste pas moins prêt à s'employer pour le bien des victimes de la guerre partout où son concours sera jugé utile.

En signe de reconnaissance pour le C. I. C. R., le Gouvernement coréen a émis au début d'août une série de timbres en l'honneur de la Croix-Rouge.

Ruegsegger. L'assemblée, qui comptait 3 membres honoraires, 384 délégués des sections ayant droit de vote et 22 délégués des associations, a été orientée par le président central sur le programme de travail adopté à l'assemblée précédente et sur ce qui avait été fait dans ce sens au cours de l'année.

Elle a appris avec satisfaction la prochaine édition d'un nouveau manuel du soldat sanitaire, publié par le Département militaire fédéral, et qui répond à toutes les exigences du programme d'instruction. Les directives samaritaines y figurent et ce manuel qui, grâce à la Croix-Rouge suisse, pourra être fourni à prix réduit aux sections de samaritains rendra de très grands services. Le colonel Isler précisa à ce propos que ce manuel, dont l'édition française paraîtra avant la fin de l'année, porte en sous-titre «Aide samaritaine» et ne contient pas d'instruction militaire, celle-ci étant contenue dans un deuxième volume.

Divers autres problèmes furent étudiés, dont la création d'une centrale de films et des propositions concernant la préparation samaritaine aux C. F. F., chez les conducteurs de voitures postales et les garde-frontière, ainsi que pour les recrues tambours et trompettes de l'armée. L'assemblée approuva sans discussion et avec remerciement le rapport d'activité et les comptes pour 1952 ainsi que le budget pour 1953.

Elle entendit, au cours de la seconde journée, et après la remise de la médaille Henri Dunant à 301 collaborateurs et collaboratrices, des allocutions du médecin-chef de l'armée, le colonel-brigadier Meuli, et de M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse. Un hommage particulier fut rendu à M. Hans Meier, de Muttenz, membre depuis 25 ans du Comité central. La prochaine assemblée aura lieu à Lucerne.

Ajoutons que le samedi matin 20 juin, le Comité central in corpore et un certain nombre de ses amis se rendirent au cimetière de Vevey rendre en présence des membres de sa famille un pieux hommage à la mémoire de M. August Seiler, ancien président central et membre d'honneur de l'Alliance samaritaine.

*

Alliance suisse des samaritains

L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

La 65e Assemblée générale de l'Alliance suisse des samaritains s'est tenue, ainsi que nous le notions brièvement dans notre dernière édition, au Comptoir suisse à Lausanne les 20 et 21 juin, sous la présidence du président central, M. P. Hertig. Elle avait été fort bien préparée par les deux sections lausannoises de samaritains et le président du comité d'organisation, M. P.

AUX LECTEURS DE CE NUMERO

Si cette édition de la revue «La Croix-Rouge suisse» vous a intéressés,

Si vous souhaitez recevoir régulièrement cette revue pendant un an (huit numéros),

Envoyez au compte de chèques postaux III. 877, Croix-Rouge suisse à Berne, administration de la revue, fr. 6.— (fr. 8.— pour l'étranger) en indiquant lisiblement votre nom et votre adresse.

La ménagère suisse n'emploie que le

Depuis 35 ans les produits du

TISSAGE WETZIKON S.A.

Tissage de toile

en linge de maison, de table et de cuisine sont partout très appréciés

Tissages à Wetzikon et Bäretswil
Bureau de vente: Zurich, Brandschenkestrasse 45

Outils de qualité

Vis en tous genres

WILL & CIE S.A. AG

BIEL-BIENNE

Passage Will
Téléphone 24377